

COPIE
LÉGATION DE SUISSE
Stockholm

Stockholm, le 20 novembre 1952.

Confidentielle.

Monsieur le Conseiller fédéral ,

Me référant à mes rapports antérieurs, j'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants sur mes entretiens ultérieurs avec Monsieur le Ministre Hammarskjöld, Gérant a.i. du Ministère des Affaires Etrangères .

1. Au reçu de votre lettre du 31 octobre et de celle des Affaires Politiques du 5 de ce mois, je me suis rendu auprès de M. Hammarskjöld pour lui faire part que vous ne pouviez fixer dès maintenant une date à laquelle notre ministre à Washington pourra faire une démarche au sujet de la Commission de surveillance des Nations neutres pour l'armistice en Corée mais que vous n'aviez pas d'objection à ce que la note suédoise soit remise avant la nôtre à Washington.

M. Hammarskjöld m'a répondu qu'il l'estimait sous ces conditions préférable que la remise de la note soit différée bien que son texte ait été approuvé par M. Undén ; il attendra le retour de M. Undén qui rentrera lundi prochain de New York pourqu'une décision soit prise à ce sujet . Il désire aussi prendre d'abord connaissance de la nouvelle version de l'aide-mémoire (que je viens de recevoir et lui transmettrai sans délai) pour être exactement renseigné sur le point de vue du Conseil fédéral . Tenant compte de la situation générale il se demande s'il est indiqué de faire la démarche maintenant ; en effet, comme vous le savez, la délégation indienne à l'Assemblée générale de l'ONU vient de soumettre à la Commission politique un projet de résolution tendant à ce que de nouvelles tâches soient confiées à la Commission des Nations neutres en rapport avec l'échange des prisonniers en Corée ; il est clair que si cette proposition avait des chances d'être acceptée, le rôle de la Commission des Nations neutres assumerait de nouveaux et tout autres aspects et la question si la Suède pouvait y participer devrait de nouveau être examinée .

Monsieur le Conseiller fédéral M. Petitpierre ,
Chef du Département Politique fédéral ,

B e r n e

Dodis



- 2 -

Mon interlocuteur précisa que, le cas échéant, cette démarche devrait être effectuée auprès du Département d'Etat car, à son avis, les possibilités auprès des autorités militaires américaines étaient épuisées .

2. En ce qui concerne les relations de la Suède avec la Communauté européenne de l'acier et du charbon, je vous remets sous ce pli la traduction d'un communiqué en langue anglaise que le Ministère m'a envoyé, le 15 novembre, sur la visite que M. Spierenburg vient de faire à Stockholm . Il en résulte que ce dernier, ayant exprimé le vif contentement de la Haute Autorité de recevoir bientôt à son siège une délégation suédoise, s'est entretenu avec le Gouvernement sur les modalités des futurs contrats . La délégation suédoise constituée à cet effet se compose de M. S. Sahlin, Ministre, Directeur du Monopol des Alcools, comme président, M. L. Belfrage, Chef de la Division des Affaires Commerciales au Ministère des Affaires Etrangères, M. G. Frisell, Chef de l'Administration de l'Etat pour le fer et MM. Önnesjö et Finnsmark; ce dernier, actuellement Gérant de la Section pour les relations avec l'OECE et autres institutions de caractère multilatéral, résidera à titre permanent à Luxembourg, avec le rang d'un Conseiller de Légation . Les compétences du représentant suédois dépassent donc celles d'un simple observateur car il traitera au nom de la Délégation les affaires courantes "on a day to day basis" . M. Hammarskjöld m'a dit qu'on avait intentionnellement choisi des termes assez vagues pour définir les tâches et compétences de la nouvelle délégation mais que l'accord entre les parties avait été beaucoup facilité par leur désir commun d'arriver à un résultat pratique et immédiat .

Les négociations avaient été bien plus laborieuses au sein de la Conférence du GATT, à Genève . Le Gouvernement suédois avait exprimé ses vives craintes au sujet des assurances offertes par la Communauté de l'Acier et du Charbon en vue du maintien du principe d'une distribution équitable, à l'égard des pays non membres, et il avait en outre insisté pour obtenir une compensation en rapport avec la renonciation aux avantages du traitement de la nation la plus favorisée, sollicitée par les 6 membres de la Communauté . On sait que la Suède avait formulé des réserves

- 3 -

- 3 -

expresses à ce sujet, et la délégation suédoise s'est abstenue de voter lorsque le projet d'une résolution fut présenté au sein du comité préparatoire. Mais M. Hammarskjöld m'expliqua-elle a dû se rendre compte qu'elle se trouvait seule à défendre ce point de vue, et à la suite d'une forte pression, le Gouvernement s'est enfin rallié à la majorité, en autorisant son représentant à voter sans réserve pour la résolution à la séance plénière. M. Hammarskjöld m'a dit qu'à son avis le Gouvernement suédois aurait de meilleures chances pour que son point de vue et ses intérêts spéciaux soient respectés lors des futures négociations avec la Haute Autorité qu'en s'isolant et donnant ainsi l'impression de vouloir faire une démonstration. Je présume que vous possédez déjà le texte des déclarations formelles que le représentant suédois avait faites à ce sujet à la séance plénière de la Conférence.

A l'occasion d'un dîner que M. Hammarskjöld avait offert, à titre amical, à M. Spierenburg, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec ce dernier. Il m'a parlé du plaisir qu'il a eu de vous rencontrer à Paris, en octobre dernier, et faisant allusion à la décision que le Gouvernement suédois vient de prendre par l'envoi d'une délégation à Luxembourg, il m'a demandé si notre Gouvernement n'avait pas l'intention d'imiter cet exemple. Je n'ai d'ailleurs pas eu de peine pour lui faire comprendre que la position de la Suisse était bien différente de celle de la Suède et que par conséquent la question de l'établissement d'une représentation n'avait pas pour nous un caractère aussi urgent; je lui ai rappelé que la pratique que nous avons suivie sous des circonstances similaires, avait toujours été plutôt réservée. M. Spierenburg m'affirma de son côté que si p.e. le Délégué suisse à l'OECE, M. Bauer, allait se rendre de temps à autre auprès de la Haute Autorité à Luxembourg, les contacts seraient à son avis suffisamment maintenus. M. Spierenburg s'est prononcé avec beaucoup de scepticisme sur le Plan Eden en ce qui concerne l'incorporation de la Communauté de l'Acier et du Charbon sous le Conseil de l'Europe; il croit qu'une collaboration étroite avec

- 4 -

- 4 -

les états non membres ne pourra être réalisée que par l'établissement de représentations officielles auprès de la Haute Autorité alors que le projet d'associer aux travaux de la Communauté des observateurs représentant les pays non membres présentera pour celle-ci surtout des désavantages .

3. M. Hammarskjöld vous remercie des renseignements que vous avez bien voulu fournir en ce qui concerne la question des livraisons d'armes vers l'Egypte . Le Gouvernement suédois a maintenant changé son attitude et a autorisé l'exportation de 20 000 pistolets automatiques dont la livraison sera échelonnée pendant une période allant jusqu'à fin 1953 . On aurait communiqué cette décision au Gouvernement britannique qui n'a pas réagi .

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma haute considération .

Le Ministre de Suisse

A. Daeniker.

Annexe.